



➤ Présentation de l'Annexe SL Livre blanc

La nouvelle structure de haut niveau pour
toutes les normes de système de management à venir

Aborder le changement

➤ Aperçu et contexte

Au fil des ans, ISO a publié de nombreuses normes de système de management pour divers domaines allant de la qualité et de l'environnement à la sécurité de l'information en passant par le management de la continuité d'activité. Bien que partageant certains éléments communs, les normes de système de management ISO ont toutes des structures différentes. Cela, en retour, aboutit à une certaine confusion et autres difficultés lors de la phase de mise en œuvre.

Afin de comprendre l'importance de la structure dans les normes de système de management, nous allons prendre du recul et nous pencher sur la définition ISO d'un système de management et certains des avantages liés à la mise en œuvre d'un système de management efficace. Selon ISO, un système de management est un ensemble de procédures qu'une organisation doit suivre afin de remplir ses objectifs. Une norme de système de management procure un modèle à suivre lors de la mise en place et de l'exécution d'un système de management. Parmi les meilleurs avantages que présente une norme de système de management performante figurent :

- Une meilleure utilisation des ressources
- Un management des risques amélioré
- Une satisfaction de clientèle accrue en répondant aux attentes en termes de produits/services

Pourquoi une nouvelle structure de haut niveau ?

La plupart des organisations comptent plus d'une norme de système de management à mettre en œuvre et certifier. Le faire individuellement exige beaucoup de temps et de ressources, et il s'avère donc essentiel de trouver un moyen d'intégrer et de combiner les normes au mieux. Les normes de système de

management présentent toutes différentes structures, exigences et terminologie, de sorte que l'intégration reste complexe.

En vue de traiter ce problème, ISO a mis au point l'Annexe SL, cadre d'un système de management générique et prototype pour toutes les normes de système de management nouvelles et révisées à l'avenir. Pour traiter les besoins propres à l'industrie, d'autres exigences liées à des secteurs individuels seront ajoutées à ce cadre générique.

En quoi cela affectera-t-il les organisations ?

Cette structure de haut niveau sera appliquée à toutes les normes de système de management nouvelles et révisées pour garantir la cohérence et la compatibilité. Avec l'Annexe SL en place, les exécutants de la mise en œuvre de systèmes de management peuvent s'attendre à moins de conflits, duplication, confusion et mésententes dus aux structures différentes de norme de système de management.

Les auditeurs de système de management utiliseront désormais un ensemble principal d'exigences génériques pour les divers(es) disciplines et secteurs industriels.

➤ Informations complémentaires sur Annex SL

Toutes les normes de système de management à venir partageront la même structure de haut niveau, un texte principal identique, ainsi que des termes et définitions communs. Bien que la structure de haut niveau ne puisse pas être modifiée, il est possible d'ajouter des sous-clauses et du texte propre à une discipline.

L'Annexe SL s'applique à toutes les normes de système de management, comme les normes ISO complètes, les spécifications accessibles au public (SAP) et les spécifications technique (ST). Les normes ISO 9001 et ISO 14001, ainsi que la nouvelle norme ISO 45001 seront toutes fondées sur la structure de haut niveau de l'Annexe SL :

Clause 1 :	Champ d'application
Clause 2 :	Références normatives
Clause 3 :	Termes et définitions
Clause 4 :	Contexte de l'organisation
Clause 5 :	Leadership
Clause 6 :	Planification
Clause 7 :	Aide
Clause 8 :	Fonctionnement
Clause 9 :	Évaluation des performances
Clause 10 :	Amélioration

Clause 1 : Champ d'application

Le champ d'application expose les résultats escomptés du système de management. Les résultats sont propres au secteur et doivent être alignés avec le contexte de l'organisation (clause 4).

Clause 2 : Références normatives

Procure des détails sur les normes de référence ou publications propres à la norme donnée.

Clause 3 : Termes et définitions

Détaille les termes et définitions applicables à la norme en question en plus de tout(e) terme ou définition formel(le) associé(e).

➤ Informations complémentaires sur l'Annexe SL

Clause 4 : Contexte de l'organisation

La clause 4 se compose de quatre sous-clauses :

- 4.1 Comprendre l'organisation et son contexte
- 4.2 Comprendre les besoins et les attentes des parties intéressées
- 4.3 Déterminer le champ d'application du système de management
- 4.4 Le système de management

En tant que pilier des systèmes de management, la clause 4 détermine le bien-fondé de l'organisation. Dans le cadre de la réponse à cette question, l'organisation doit identifier les problèmes internes et externes pouvant avoir un impact sur ses résultats escomptés, ainsi que toutes les parties intéressées et leurs exigences. Elle a également besoin de documenter son champ d'application et de définir les limites du système de management, le tout en concordance avec les objectifs de l'entreprise.

Clause 5 : Leadership

La clause 5 comprend trois sous-clauses :

- 5.1 Leadership et engagement
- 5.2 Politique
- 5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisation

La nouvelle structure de haut niveau insiste tout particulièrement sur le leadership et pas seulement sur le management tel qu'exposé dans les normes précédentes. Cela signifie que la direction doit désormais rendre davantage de comptes et mieux s'impliquer dans le système de management de l'organisation. Elle doit intégrer les exigences du système de management dans le processus commercial principal de l'organisation, veiller à ce que le système de management atteigne ses résultats escomptés et répartir les ressources nécessaires. La direction est également chargée de communiquer

l'importance du système de management et de rehausser la sensibilisation et l'implication des employés.

Clause 6 : Planification

La clause 6 comprend deux sous-clauses :

- 6.1 Actions de traitement des risques et des opportunités
- 6.2 Objectifs du système de management et planification pour les atteindre

La clause 6 met en avant la réflexion fondée sur le risque. Une fois que l'organisation a exposé les risques et opportunités dans la clause 4, elle doit stipuler comment ces derniers doivent être abordés via la planification.

La phase de planification se penche sur le traitement de ces risques : quoi, qui, comment et quand. Cette approche proactive remplace l'action préventive et limite le besoin d'action corrective ultérieure. Les objectifs du système de management y occupent également une place à part. Ils doivent être mesurables, suivis, communiqués, alignés avec la politique du système de management et mis à jour au besoin.

Clause 7 : Support

La clause 7 comporte cinq-clauses :

- 7.1 Ressources
- 7.2 Compétences
- 7.3 Sensibilisation
- 7.4 Communication
- 7.5 Informations documentées

Après avoir abordé le contexte, l'engagement et la planification, les organisations devront se pencher sur l'aide requise pour remplir leurs buts et objectifs. Cela inclut les ressources, les communications internes et externes ciblées, ainsi que les informations documentées qui remplacent les termes précédemment utilisés, comme « documents », « documentation » et « enregistrements ».

Clause 8 : Fonctionnement

La clause 8 comporte une sous-clause :

8.1 Planification et contrôle opérationnels

La majeure partie des exigences de système de management est contenue dans cette seule clause. La clause 8 aborde les processus en interne et sous-traités, tandis que le management de processus global inclut des critères adéquats pour contrôler ces processus, ainsi que les moyens de gérer un changement planifié et involontaire.

Clause 9 : Évaluation des performances

La clause 9 se compose de trois sous-clauses :

- 9.1 Suivi, mesure, analyse et évaluation
- 9.2 Audit interne
- 9.3 Revue de direction

Ici, les organisations doivent déterminer quels, comment et quand les éléments doivent être suivis, mesurés, analysés et évalués. Un audit interne fait également partie de ce processus pour veiller à ce que le système de management soit conforme aux exigences de l'organisation ainsi qu'à la norme, et soit mis en œuvre et maintenu avec succès. L'étape finale, la revue de direction, étudie si le système de management est adapté, adéquat et efficace.

Clause 10 : Amélioration

Avec deux sous-clauses en place, la clause 10 étudie comment les non-conformités et actions correctives doivent être gérées :

- 10.1 Non-conformité et action corrective
- 10.2 Amélioration continue

Dans un monde commercial en constant changement, tout ne se passe pas toujours comme prévu. La clause 10 se penche sur les moyens de traiter les non-conformités et les actions correctives, ainsi que les stratégies d'amélioration sur une base continue.

➤ 5 étapes clés pour une transition réussie

Ne reportez pas – préparez votre transition dès aujourd'hui

- 1 Rapprochez-vous de votre gestionnaire de clientèle BSI**
 - Discutez de vos défis et délais
 - Revoyez les dernières vidéos et livres blancs sur le site Web de BSI pour obtenir des informations de fond
- 2 Assistez à un cours de formation BSI**
 - Appréhendez les nouvelles exigences plus rapidement et en détails en assistant à nos cours de formation ; de l'introduction aux modules d'approfondissement qui expliqueront les nouveaux aspects de façon plus exhaustive.
- 3 Communiquez avec votre organisation**
 - Parlez à votre équipe de leadership des nouvelles exigences
 - Communiquez la révision à l'ensemble de votre organisation pour promouvoir l'investissement
 - Envoyez des mises à jour régulières sur la progression
- 4 Constituez une équipe de projet interne**
 - Téléchargez le kit de transition de BSI qui vous accompagnera dans la transition
 - Conduisez une analyse des ÉCARTS de votre système actuel
 - Établissez un plan de mise en place et suivez-en la progression
 - Abordez votre SMQ/SME avec un nouveau regard
 - Appliquez de nouvelles exigences en matière de leadership, de risques et de contexte d'organisation
 - Adaptez votre documentation pour refléter la nouvelle structure
- 5 Analyse des écarts/Évaluation de la transition**
 - BSI peut conduire une analyse des ÉCARTS pour mieux identifier toute faiblesse avant l'évaluation formelle
 - Envisagez une évaluation précoce concernant le FDIS
 - Des évaluations de transition à la nouvelle norme seront disponibles une fois qu'elle aura été publiée.

➤ Délais de transition

